

Il devait cependant avoir une suite. Un exposé complet de toute l'affaire a été remis aux autorités de la compagnie qui ont promis de rendre justice. Celle-ci évidemment ne désirent pas que de tels incidents se produisent. Trois ou quatre suffiront probablement à rappler nos droits et à obtenir qu'ils soient respectés. De fait, ce sont ces interventions énergiques, poussées jusqu'au bout qui ont obtenu les principales victoires des dernières années. Sans elles, nous n'aurions ni employés, ni billets, ni menus bilingues.

Bureau de publicité

Au sujet de ces menus un de nos lecteurs constate que leur rédaction française laisse à désirer. J'ai rapporté, dans le *Devoir* du 2 septembre 1915, ce que faisait un marchand qui recevait de ses fournisseurs des catalogues ou des circulaires en anglais ou en mauvais français. Il leur signalait le tort qu'une telle littérature pouvait leur causer, puis il ajoutait, en homme pratique : « Si vous voulez une annonce rédigée en bon français, adressez-vous donc à la Ligue des Droits du français, 30, rue Saint-Jacques, Montréal ». Dès sa fondation en effet, la Ligue des Droits du français s'est occupée de ce point important. Voici ce qu'on lit dans son premier manifeste tiré à plusieurs milliers d'exemplaires : « Une autre initiative nous a paru s'imposer. C'est l'établissement d'un bureau français de publicité. Il est déjà en partie organisé. Deux écrivains de talent, possédant à fond les langues française et anglaise, sont à notre disposition. Ils reviseront, traduiront, rédigeront, moyennant une rétribution raisonnable, tout travail qu'on voudra bien leur confier : annonces, catalogues, prospectus, etc ».

Ce bureau n'a pas cessé de fonctionner. Notre almanach de 1916 faisait remarquer que d'importantes maisons anglaises s'adressaient à lui. MM. Albert Lozeau et Léon Lorrain y ont accompli un travail très effectif. Que plusieurs compagnies ontariennes ignorent encore l'établissement de ce bureau et confient la traduction de leurs circulaires à des employés incompetents, cela n'est pas pour nous étonner. Nous n'avons jamais eu les moyens d'annoncer notre œuvre sur tous les toits. Il existera toujours d'ailleurs des gens qui se fermeront les yeux pour ne point voir et les oreilles pour ne point entendre. Que de Canadiens français, par exemple, semblent ne pas même soupçonner actuellement, malgré la large publicité qui leur est faite, l'existence de plusieurs de nos maisons financières et vont placer leurs épargnes dans des institutions étrangères de moindre valeur !

Pierre HOMIER.